

*Commune de Violaines*

Présentation du



# Rapport d' Orientation Budgétaire

Donnant lieu à un  
Débat d'Orientations Budgétaires

Conseil municipal du 26 mars 2026

# SOMMAIRE

**Introduction** Réglementation et objet du débat d'orientation  
budgétaire

**I** La conjoncture économique et la loi de finances 2026

**II** La situation budgétaire de la commune

**III** Les orientations budgétaires de la commune

**IV** Les budgets annexes

# ***Introduction***

**Le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB)**  
est un document clé qui permet au **Conseil Municipal** :

**D'identifier et de débattre**

des priorités de la politique municipale,

**De s'approprier les enjeux budgétaires**

pour une gestion éclairée,

**De préparer activement l'examen du budget**

de l'exercice suivant.

**Fondé sur l'analyse de l'année précédente,**  
il offre une vision prospective et structurée des finances communales.

# Conjoncture économique et loi de finances 2026

## ***Le contexte économique et monétaire d'élaboration du BP 2026***

### **Les perspectives économiques internationales :**

#### **Croissance mondiale modérée et Union européenne à la traîne : un contexte marqué par l'incertitude et les déséquilibres**

Incertitudes politiques et économiques, tensions géopolitiques, politiques commerciales instables, contraintes budgétaires.

Projections : 2,7 % en 2026, 2,9 % en 2027 (contre 3,2 % en moyenne sur 2010-2019).

#### **L'Union européenne, en retrait dans un monde en mutation**

1,3 % en 2026, 1,6 % en 2027 - En dessous des États-Unis (2,0 %), de la Chine (4,6 %), de l'Asie de l'Est (4,4 %), et même de sa propre croissance en 2025 (1,5 %).

Consommation dynamique, portée par un marché du travail stable et une légère progression des salaires réels.

Impact des tensions commerciales (droits de douane américains) et des incertitudes géopolitiques, pesant sur les exportations et la compétitivité.

#### **L'Europe face à des défis structurels majeurs**

Coût élevé de l'énergie, vieillissement démographique, diffusion lente des innovations technologiques, pressions sur la productivité

Capacité limitée à rebondir et à rivaliser avec les autres grandes économies. Inflation maîtrisée, mais toujours sous surveillance.

#### **Croissance mondiale inégale : l'Europe en quête de relance**

Croissance modérée et incertitudes persistantes.

Chocs externes et des faiblesses structurelles, peine à redynamiser son économie.

Tensions géopolitiques : Perturbation des marchés énergétiques, aggravation des déséquilibres économiques.

Divergence régionale : Écart croissant entre les performances économiques des différentes zones du monde.

# Conjoncture économique et loi de finances 2026

## ***Le contexte économique et monétaire d'élaboration du BP 2026***

Le contexte économique national

### **Inflation en France en 2026 : une maîtrise relative, mais des risques persistants**

Prévision : 1 % en 2026 (1,3 % 2025)

Avantages : Soutien au pouvoir d'achat des ménages. Modération salariale, favorable à la compétitivité économique.

Risques : Incertitudes géopolitiques (tensions internationales). Volatilité des prix de l'énergie (gaz, pétrole), susceptible de perturber cette stabilité.

### **Hausse des valeurs locatives en 2026 : l'impact de l'IPCH de novembre 2025 (+0,8 %)**

#### **Mécanisme de revalorisation**

Depuis 2018, les valeurs locatives (locaux d'habitation et industriels) sont ajustées chaque année en fonction de l'IPCH (Indice des Prix à la Consommation Harmonisé) entre novembre N-2 et novembre N-1.

→ **IPCH 2025 (novembre 2024 – novembre 2025) : +0,8 %** (source : Insee).

Hausse automatique des valeurs locatives, entraînant une augmentation des impôts (même sans modification des taux).

Évolution récente de l'IPCH : 2023 : +7,1 % / 2024 : +3,9 % / 2025 : +1,7 %

Résultat : En 2026, les contribuables paieront +0,8 % d'impôt par rapport à 2025, sans augmentation des taux.

### **Taux de chômage en France au 4<sup>e</sup> trimestre 2025 : 7,9 %**

Cause principale : Hausse du chômage chez les 15-24 ans, liée à une légère baisse du taux d'emploi pour cette tranche d'âge et une hausse du taux d'activité (entrée d'inactifs, comme des étudiants, dans la population active en tant que chômeurs).

# Conjoncture économique et loi de finances 2026

*La loi de finances pour 2026*

## ***Les orientations***

### **Objectifs principaux :**

**Réduction du déficit public** : 5 % du PIB (contre 5,4 % en 2025).

**Dettes publiques** : 118 % du PIB (contre 116 % en 2025).

**Déficit de l'État** : 134,6 Md€ (contre 131,6 Md€ en 2025).

### **Recettes et prélèvements :**

**Recettes totales** : 365,5 Md€.

**Taux de prélèvements obligatoires** : 43,9 % du PIB.

### **Mesures pour redresser les comptes :**

#### **Hausse des recettes fiscales :**

Effort accru des contribuables les plus aisés.

Suppression de plusieurs niches fiscales.

**Baisse des dépenses de l'État** (hors Défense nationale).

# Conjoncture économique et loi de finances 2026

## Loi de finances 2026 : mesures pour les particuliers

### Fiscalité et pouvoir d'achat

Barème de l'impôt sur le revenu : Indexé sur l'inflation (+0,9 %) pour éviter une hausse mécanique de l'imposition.

APL : Indexées sur l'inflation.

Abattement sur les pensions de retraite : Maintenu à 10 % pour les retraités imposables.

Contribution différentielle sur les plus hauts revenus (CDHR) : Reconduite jusqu'à ce que le déficit passe sous 3 % du PIB.

Taux minimum de 20 % pour les 24 000 foyers les plus aisés (revenus > 250 000 € pour un célibataire, > 500 000 € pour un couple).

### Nouvelle taxe sur le patrimoine financier

Cible : Actifs des holdings (patrimoine  $\geq$  5 M€).

Taux : 20 % sur les actifs non opérationnels (hors trésorerie, œuvres d'art, objets de collection).

Objectif : Lutter contre l'optimisation fiscale.

Soutien aux ménages modestes et étudiants

Prime d'activité : Revalorisée de 50 € en moyenne (coût : 700 M€). Repas à 1 € : Étendu à tous les étudiants (plus seulement aux boursiers).

Bourses étudiantes : Maintenues.

Pourboires : Exonération fiscale et sociale prolongée jusqu'à fin 2028.

### Logement

Dispositif "Relance Logement" : Incitation à acheter pour louer à prix abordable (durée minimale : 9 ans).

Amortissement fiscal renforcé pour les logements anciens dégradés ou neufs.

MaPrimeRénov' : Réouverte à tous les ménages en 2026.

# Conjoncture économique et loi de finances 2026

## Loi de finances 2026 : mesures pour les collectivités locales

### **Participation au redressement des comptes publics**

Effort demandé : 2 milliards d'euros.

Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) :

Hausse annuelle jusqu'en 2030 pour les déchets enfouis ou incinérés.

### **Réduction des compensations financières**

Coefficient de 0,8 appliqué aux compensations pour perte de recettes (réforme des impôts de production).

Baisse : Dotation pour transfert de compensations d'exonération (DTCE) pour les régions.

Compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) pour les communes.

Dotation globale de fonctionnement (DGF) : Gelée au niveau de 2025 (ni hausse ni baisse).

### **Dispositifs spécifiques**

Dilico (lissage des recettes fiscales) : Maintenu en 2026 (effort de 740 M€, exonération totale pour les communes).

Prime régaliennne : 500 € annuels pour les maires.

Assurance et fonds de mutualisation : Couvrent les dommages liés aux émeutes.

### **Flexibilité fiscale**

Délinkage (déliation) des taux : Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et taxe foncière (pour éviter de pénaliser les résidents principaux).

### **Expérimentations sociales prolongées**

Recentrage du financement du RSA : Prolongé jusqu'à fin 2031 (3 départements).

"Territoires zéro chômeur de longue durée" : Prolongé jusqu'à fin 2026.

# Conjoncture économique et loi de finances 2026

## Conséquences de l'article 129 de la loi de finances 2026 Allocations versées par l'État pour compenser la baisse des bases d'imposition minoration de 19,3%

En 2025 et 2026, la commune perçoit des allocations compensatrices de taxe foncière : compenser la réduction des bases d'imposition des établissements industriels.

Ces allocations, instaurées par la loi de finances 2021, sont désormais soumises à une **minoration de 19,3%** (article 129 de la loi de finances 2026).

Cela représente une perte de recettes de fiscalité de 39 k€ par rapport à 2025 (47 k€ par rapport à 2024),

Sous l'effet conjugué de la baisse de l'imposition locale votée en 2025 et de la minoration de 19,3 %, le budget 2026 devra composer avec une perte estimée de 45 € par rapport à 2025 (95 k€ par rapport à 2024),

	2024	2025	2026	2025/2026
Montant TFB	1 135 463,50	1 093 500,60	1 101 000,00	7 499,40
Montant TFNB	21 917,52	18 520,99	18 851,26	330,27
Montant TH	4 612,16	2 854,87	2 663,92	-190,95
<b>Total avec coefficient correcteur</b>	<b>1 161 993,18</b>	<b>1 114 876,46</b>	<b>1 122 515,18</b>	<b>7 638,72</b>
Allocations compensatrices	261 212,00	268 915,00	221 837,00	-47 078,00
Ressources fiscales prévisionnelles				
Produits attendus taux à taux voté	1 161 993,18	1 114 876,46	1 122 515,18	7 638,72
IFER Pylones	18 445,00	19 409,00	19 932,00	523,00
Allocations compensatrices FNGIR	24 407,00	24 407,00	24 407,00	
<b>Coefficient correcteur</b>	<b>-467 530,00</b>	<b>-477 843,00</b>	<b>-484 111,00</b>	<b>-6 268,00</b>
<b>Total budgété</b>	<b>980 082,18</b>	<b>930 355,46</b>	<b>884 648,18</b>	<b>-45 707,28</b>
			<b>/ 2024</b>	<b>-95 434,00</b>

# Conjoncture économique et loi de finances 2026

**Conjoncture économique des Hauts-de-France – Janvier 2026** (Source : Banque de France Hauts-de-France)

## **Reprise généralisée, mais contrastée selon les secteurs**

Services marchands : Forte croissance, portée par la restauration et les agences d'intérim.

Seul l'hébergement recule après un bon 4<sup>e</sup> trimestre 2025.

Perspectives : Croissance attendue dans le transport/entreposage.

## **Industrie :**

Progression globale, tirée par :

Industrie chimique, métallurgie, textile/habillement/chaussure (55 % des effectifs industriels).

Construction automobile en baisse (transition vers l'électrique).

Commandes en légère hausse, mais carnets de commandes toujours peu garnis.

Prévision février 2026 : Maintien des cadences de production.

## **Bâtiment :**

Hausse d'activité grâce au second-œuvre (finitions, équipements).

Recul du gros-œuvre (structure, fondations).

Difficultés de recrutement : 23 % des entreprises du bâtiment concernées (17 % en moyenne régionale).

**Les Hauts-de-France démontrent en 2026 une résilience économique remarquable, avec une reprise dynamique dans les services et l'industrie, ouvrant des perspectives prometteuses pour l'emploi et l'innovation locale !**

# Situation budgétaire de la commune

## Résultats 2025 en section de fonctionnement

	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Résultat antérieur reporté	Total	Résultat
Dépenses	4 190 003,31€	342 361,22 €	0,00 €	4 532 364,53 €	0,00 €
Recettes	4 290 120,93 €		1 576 388,39€	5 866 509,32 €	<b>1 334 144,76€</b>
<b>Résultat</b>	<b>100 117,62 €</b>				

# Situation budgétaire de la commune

## Recettes de fonctionnement :

Recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 1 100,89 € / habitant en 2025

En 2025, elles sont en baisse de 2,57 % par rapport à 2024,

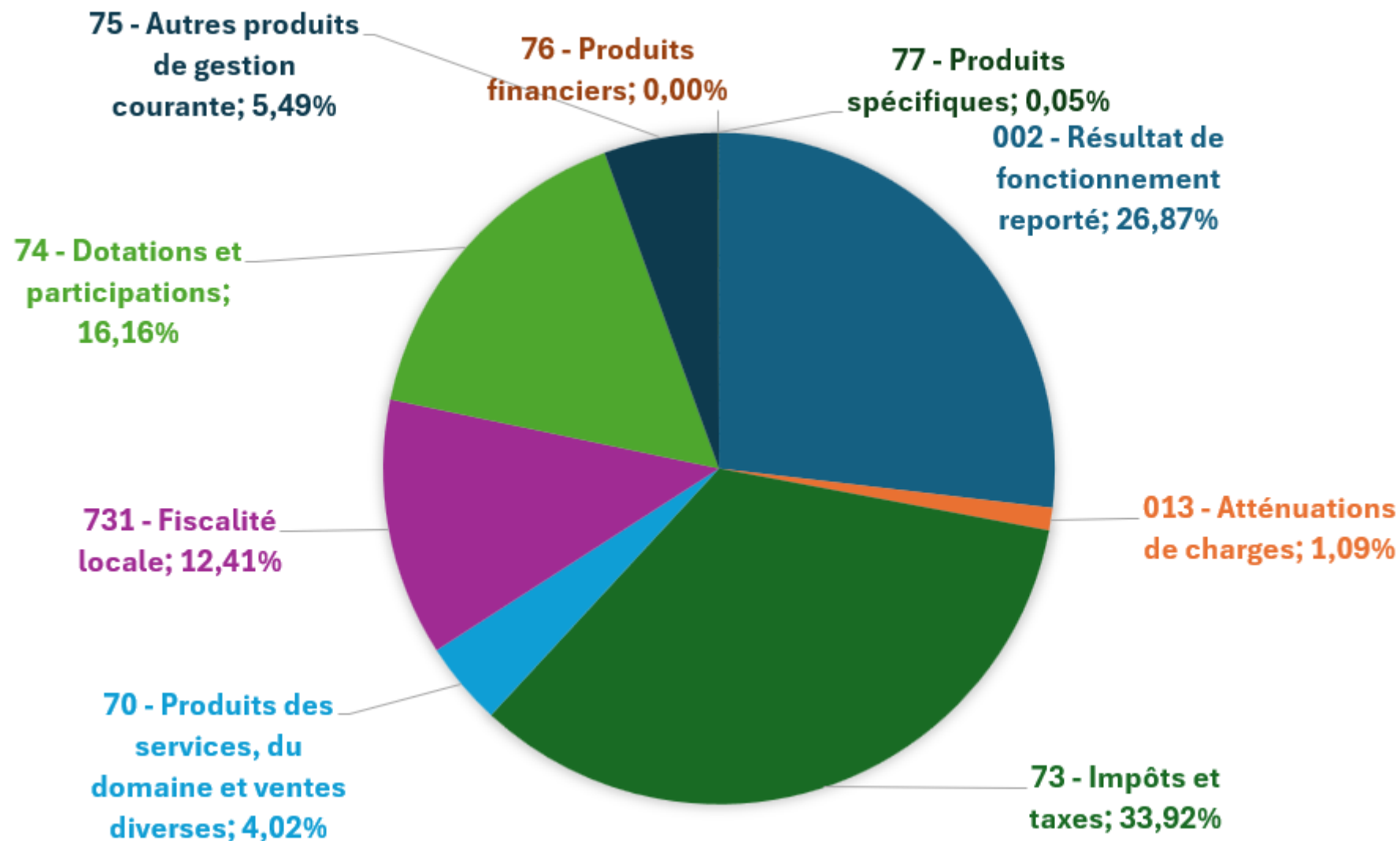
Attribution de compensation représente une recette considérable de 1 748 386 € dont 1 092 237 € sont issus des recettes fiscales du SIZIAF

Concernant les dotations, depuis 2020, la commune a supporté chaque année une diminution de la dotation globale de fonctionnement pour la part forfaitaire

Evolution de la dotation globale de fonctionnement	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Ecart depuis 2020 en €	Ecart depuis 2020 en %
Part Forfaitaire	331 207 €	318 050 €	298 897€	302 181 €	299 969 €	283 308 €	-47 899 €	-16,91%
Dotation de solidarité rurale	40 502 €	43 390 €	45 361 €	53 979 €	61 011 €	64 910 €	+ 24 408 €	+ 37,60%

# Situation budgétaire de la commune

## RÉPARTITION DES RECETTES GLOBALES DE FONCTIONNEMENT EN 2025



# Situation budgétaire de la commune

## Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement connaissent une hausse conséquente notamment sur le chapitre 011 « Charges à caractère général » : Après une augmentation de 16,98 % en 2024, le chapitre s'est stabilisé avec une légère inflexion de -0.23 % par rapport à 2025. Sa volatilité s'explique par la présence des dépenses de gaz, eau et électricité.

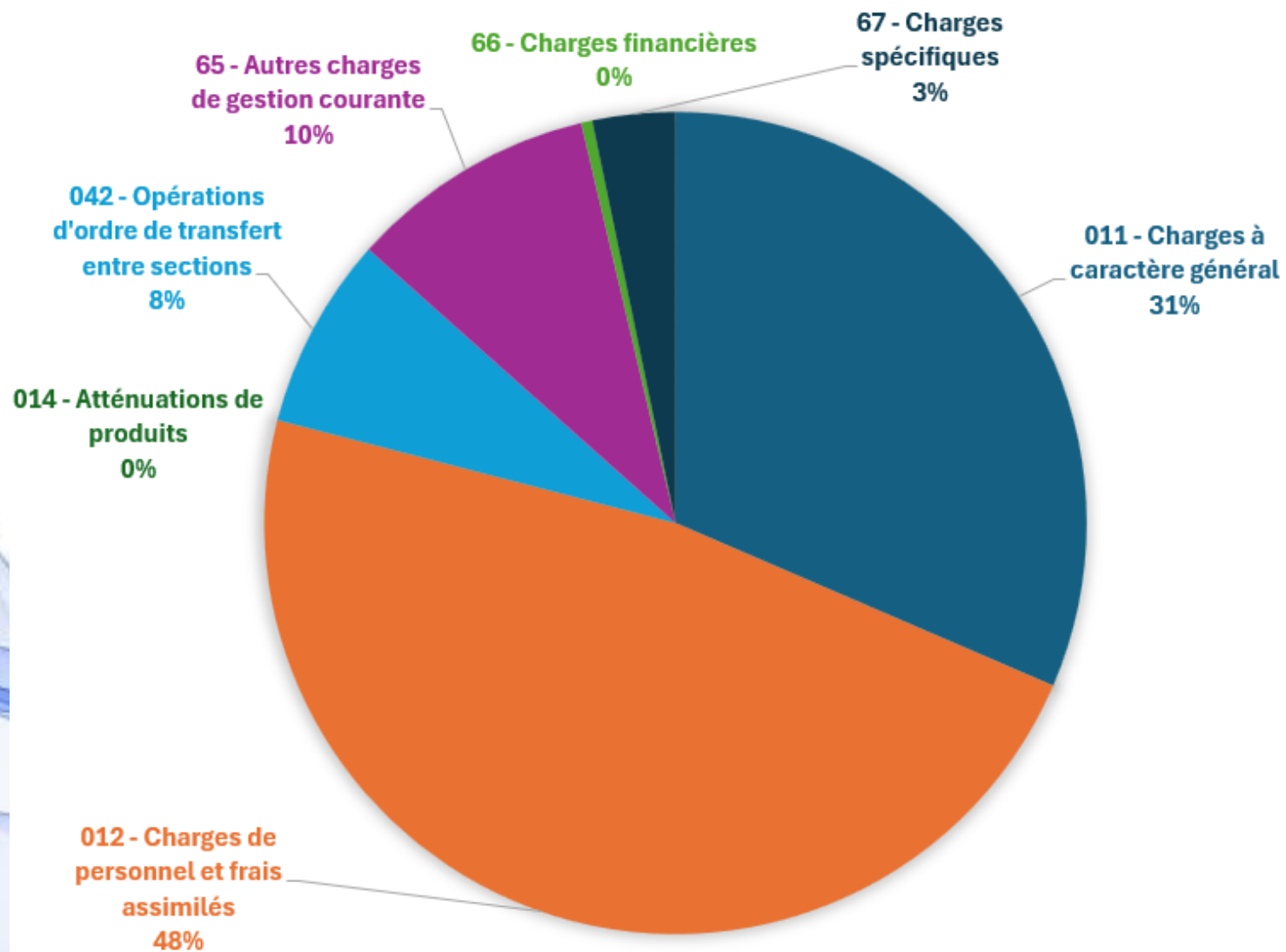
Les charges de personnel (chapitre 012) connaissent également une variation de +3,04 % sous l'effet de l'augmentation des cotisations et particulièrement de la CNRACL qui va croître entre 2025 et 2028 de 12 % suivant une variation annuelle de 3 % passant de 34,64 % (2025) à 43,65 % (2028).

L'augmentation des rémunérations des agents non-titulaires (+10.98 %) croît plus rapidement que celles de titulaires (+1.18 %).

Dépenses de fonctionnement		2021	2022	2023	2024	2025
011	Charges à caractère général	961 409,97 €	1 274 735,39 €	1 187 466.10 €	1 342 164.80 €	1 426 698.88 €
012	Charges de personnel	1 883 573,01 €	2 013 484,10 €	2 074 792.08 €	2 089 936.09 €	2 155 392.82 €

# Situation budgétaire de la commune

## REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025



# Situation budgétaire de la commune

Le SIVOM augmente ses demandes de contributions pour 2026  
soit 99 782,78 € pour la part communale

94 988,48 € en 2024 (89 702,12 € en 2023)

Soit une augmentation de 4,80 % par rapport à 2024.

COMMUNES	Contribution	Participation Budgétaire	Participation Fiscalisée
BILLY-BERCLAU	995 889,63 €	235 889,63€	760 000,00 €
CAMBRIN	43 703,18 €	21 851,59 €	21 851,59 €
CUINCHY	78 044,16 €		78 044,16 €
DOUVRIN	642 368,24 €		642 368,24 €
FESTUBERT	56 537,31 €		56 537,31 €
GIVENCHY-LES-LA-BASSEE	27 559,41 €	6 846,11 €	20 713,30 €
HAINES	186 460,32 €	25 664,93 €	160 795,39 €
NOYELLES-LES-VERMELLES	96 877,80 €		96 877,80 €
RICHEBOURG	120 772,25 €		120 772,25 €
VERMELLES	191 263,52 €		191 263,52 €
VIOLAINES	199 565,56 €	99 782,78 €	99 782,78 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 639 041,38 €</b>	<b>390 035,04 €</b>	<b>2 249 006,34 €</b>

# Situation budgétaire de la commune

## Résultats 2025 en section d'investissement :

	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Résultat antérieur reporté	Total	Résultat
<b>Dépenses</b>	2 117 943,30	34 461,54		2 152 404,84	0,00
<b>Recettes</b>	877 378,30	403 295,58	1 421 832,95	2 702 506,83	550 101,99
<b>Total</b>	-1 240 565,00				

# Situation budgétaire de la commune

## Recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement sont composées pour une part des dotations, fonds divers et réserves (chapitre 10).

Ce chapitre comprend :

- l'excédent de fonctionnement reporté en investissement de 2024 sur 2025 : 550 000,00 €
- le produit de la Taxe d'aménagement : 10 039,84 €
- Le produit relatif au fonds de compensation pour la taxe sur valeur ajoutée (FCTVA) dépenses N-2 (2023) : 110 077,84 €

Le chapitre 13, relatif aux subventions, correspond aux participations de partenaires pour certains travaux.

Recettes réelles d'investissement		2021	2022	2023	2024	2025
10	Dotations, fonds divers et réserves	269 246,07 €	869 274.89 €	189 925,21 €	765 561.14 €	670 116.85 €
13	Subventions d'investissement	443 412,32 €	447 609,07 €	129 919,53 €	229 521.15 €	207 261,45 €

# Situation budgétaire de la commune

## Dépenses d'investissement :

### Chapitre 21

#### Principales dépenses relatives aux immobilisations corporelles

Intitulé	Montant HT en K€
Mise en conformité défense incendie	13
Equipement informatique des services	8
Equipement informatique des écoles	8
Pose panneaux acoustique – Restaurant scolaire	25
Rideaux scène J.Moulin	16
Réfection sanitaire école VARET	26
Aménagement rue Lagrange / Gambetta	26
Illuminations de Noël	12
Mobilier Garderie	12
Plafonds garderie	16
Stores occultants Salle J.Moulin	11
Vaisselle Salle J.Moulin	9
Pose de portes (pôle scolarité, CCAS, animation)	7
Débroussailleuses	4
Fresque graphique murs de la cantine	3
Lave-linge école maternelle	1
Remplacement du panneau score salle de basket	1

# Situation budgétaire de la commune

## Dépenses d'investissement :

### *Chapitre 23*

#### *Principales dépenses relatives aux immobilisations en cours*

<b>Intitulé</b>	<b>Montant HT en K€</b>
<b>Fin des travaux de la salle J.Moulin</b>	<b>354</b>
<b>Travaux divers rues</b>	<b>408</b>
<b>Eclairage public</b>	<b>74</b>
<b>Aménagement et Sécurisation rues Bauchet, Marais et Cimetière</b>	<b>76</b>
<b>Réfection rue de la planquette, Grand place et des prêtres</b>	<b>326</b>
<b>Ecoparc</b>	<b>130</b>
<b>Petites réparations de voiries</b>	<b>26</b>

# Situation budgétaire de la commune

## Gestion de la dette et capacité d'autofinancement

La Commune a contracté un emprunt en 2017 pour la construction de l'école maternelle. Il court jusqu'en 2036. Il s'agit d'un emprunt à amortissement constant, c'est-à-dire que la part du capital remboursée chaque année est stagnante. Les échéances sont trimestrielles

La Commune de Violaines est faiblement endettée. En effet, le capital restant dû au 31/12/2025 s'élève à 1 157 894,72 €, soit une dette de 301,22 € / habitant (population INSEE : 3 844 habitants).

Elle est de 1 050,30 € / habitants au plan national ce qui représente une dette de 71,2 Md€ pour les communes.

La capacité d'autofinancement est en grande hausse pour l'exercice 2025.

L'épargne brute est donc logiquement en hausse en 2024 par rapport aux années précédentes.

***La capacité de désendettement est de 5,69 ans au 31/12/2025.***

***Ce ratio ne doit normalement pas dépasser 11 ans,***

***l'indicateur est donc satisfaisant.***

# Situation budgétaire de la commune

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>Total Recettes de fonctionnement</b>	<b>6 344 797,22 €</b>	<b>7 557 698,66 €</b>	<b>7 298 811,81 €</b>	<b>6 292 337,83 €</b>	<b>6 430 535,11 €</b>	<b>5 866 509,32 €</b>
002 : Résultat de fonctionnement reporté	2 630 086,34 €	2 572 776,52 €	2 074 513,48 €	2 259 535,02 €	1 638 369,79 €	1 576 388,39 €
013 : Atténuations de charges	76 477,72 €	119 441,80 €	107 757,28 €	94 914,07 €	52 314,13 €	63 795,72 €
042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 864,34 €	4 476,78 €	757,26 €	0,00 €	11 502,29 €	0,00 €
77 : Produits exceptionnels	19 212,97 €	1 224 500,63 €	1 124 035,56 €	51 485,13 €	380 914,64 €	2 791,00 €
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>3 599 155,85 €</b>	<b>3 636 502,93 €</b>	<b>3 991 748,23 €</b>	<b>3 886 403,61 €</b>	<b>4 347 434,26 €</b>	<b>4 223 534,21 €</b>
<b>Total Dépenses de fonctionnement</b>	<b>3 772 020,69 €</b>	<b>4 783 185,18 €</b>	<b>5 039 276,79 €</b>	<b>4 059 027,57 €</b>	<b>4 396 371,99 €</b>	<b>4 532 373,20 €</b>
014 : Atténuations de produits	7 547,90 €	7 108,79 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	222 759,11 €	1 389 694,83 €	1 207 143,99 €	312 750,52 €	379 492,29 €	342 361,22 €
67 : Charges exceptionnelles	152 184,84 €	26 856,50 €	31 236,43 €	39,25 €	0,00 €	147 259,00 €
<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>3 389 528,84 €</b>	<b>3 359 525,06 €</b>	<b>3 800 896,37 €</b>	<b>3 746 237,80 €</b>	<b>4 016 879,70 €</b>	<b>4 042 752,98 €</b>
<b>EPARGNE BRUTE</b>	<b>209 627,01 €</b>	<b>276 977,87 €</b>	<b>190 851,86 €</b>	<b>140 165,81 €</b>	<b>330 554,56 €</b>	<b>180 781,23 €</b>
Taux d'épargne brut	<b>5,82%</b>	<b>7,62%</b>	<b>4,78%</b>	<b>3,61%</b>	<b>7,60%</b>	<b>4,28%</b>
Amortissement du capital de la dette	105 263,16 €	105 263,16 €	105 263,16 €	105 263,16 €	105 263,16 €	105 263,16 €
<b>EPARGNE NETTE - CAPACITE D'AUTOFINACEMENT</b>	<b>104 363,85 €</b>	<b>171 714,71 €</b>	<b>85 588,70 €</b>	<b>34 902,65 €</b>	<b>225 291,40 €</b>	<b>75 518,07 €</b>
Encours de la dette	1 684 210,52 €	1 578 947,36 €	1 473 684,20 €	1 368 421,04 €	1 263 157,88 €	1 157 894,72 €
<b>Capacité de désendettement</b>	<b>8,03</b>	<b>5,70</b>	<b>7,72</b>	<b>9,76</b>	<b>3,82</b>	<b>6,40</b>

# Situation budgétaire de la commune

## Chiffres globaux 2025 du budget principal

	2022	2023	2024	2025
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	5 039 276,79	4 059 027,57	4 303 418,72	4 532 364,52
<b>Recettes de fonctionnement</b>	7 298 811,81	6 292 337,83	6 429 785,11	5 866 509,32
<b>Ecart</b>	2 259 535,02	2 233 310,26	2 126 366,39	1 334 144,80
<b>Dépenses d'investissement</b>	1 127 126,68	1 021 109,87	3 014 690,71	2 117 943,30
<b>Recettes d'investissement</b>	4 498 693,85	4 004 162,43	4 436 163,67	2 676 034,01
<b>Ecart</b>	3 371 567,17	2 983 052,56	1 421 472,96	558 090,71
<b>Total Fonctionnement + Investissement</b>	5 631 102,19	5 216 362,82	3 547 839,35	1 892 235,51

# Orientations budgétaires de la commune

## Recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement doivent se maintenir.

La diminution des ressources fiscales consécutive à la baisse du taux de la taxe foncière devra être compensée par une rationalisation des dépenses. La municipalité continue de répondre aux appels à projet pouvant co-financer certaines opérations.

## Dépenses de fonctionnement

Les effets de l'inflation continuent à impacter la section de fonctionnement.

Notamment, les prévisions d'évolution des prix du pétrole et du gaz créent des incertitudes sur le chapitre 011 qu'il faudra suivre de façon minutieuse.

Certains prestataires avec lesquels la commune a contractualisé annoncent d'ores et déjà des hausses de tarifs pour 2025 : la restauration scolaire, les transports bus, les assurances, pour ne citer qu'eux.

En ce qui concerne le personnel, les effectifs vont se maintenir en 2026.

L'augmentation de la CNRACL combinés de l'évolution du SMIC et des évolutions de carrière des agents titulaires impactera fortement le chapitre 012. Pour 2026, aucune nouvelle évolution du point d'indice n'est annoncée.

D'autre part, l'amélioration continue du service public demeure d'actualité avec quelques développements envisagés.

# Orientations budgétaires de la commune

## Recettes d'investissement

La commune devrait percevoir en 2026 le solde de certaines subventions concernant des opérations réalisées en 2025.

La gestion des engagements de recettes introduire dès l'exercice 2026 permettra d'anticiper les recettes à percevoir et de réduire les délais entre la fin des opérations et les demandes de solde.

A noter que le FCTVA sera important en 2026 et 2027. Ce dernier se caractérise par la récupération de recettes fiscales directes des réalisations d'investissent N-2.

## Dépenses d'investissement

Différents projets d'investissement

Rénovation de l'éclairage public  
Eco parc (commencé en 2025)  
Végétalisation de la cour Varet  
Création d'un terrain multisports  
Travaux d'enfouissement de réseaux  
Aménagement du Cimetière  
Extension de la vidéosurveillance

# Budget annexe : Camping

Bilan 2025

BUDGET ANNEXE CAMPING	2025
Dépenses de fonctionnement	73 488,92 €
Recettes de fonctionnement	107 323,37 €
<b>Excédent</b>	<b>33 834,45 €</b>
Dépenses d'investissement	13 252,10 €
Recettes d'investissement	77 279,29 €
<b>Excédent</b>	<b>64 027,19 €</b>
<b>Total fonctionnement + investissement</b>	<b>97 861,64 €</b>

- ✓ Le budget camping présente un excédent global de 97 861,64 €. Le résultat reporté représente 33 834,45 € en fonctionnement et 64 027,19€ en investissement.
- ✓ Les principales dépenses de fonctionnement concernent l'achat de matière et fournitures, qui inclut le reempoissonnement.
- ✓ Les recettes liées aux régies « pêche » et « camping » représentent 77 039,45 € TTC, une légère baisse par rapport à 2024.
- ✓ Les dépenses d'investissement concernent exclusivement le remboursement du prêt des blocs sanitaires.
- ✓ Le capital restant dû du prêt pour le bloc sanitaire est de 21 338,64 € au 31/12/2025. La date de fin de remboursement du prêt est fixée au 01/05/2027.

## Perspectives 2026

Politique d'amélioration de l'accueil des pêcheurs qui se traduira par l'achat de bancs et de tables. Une étude sur la réhabilitation du pont sera également lancée.

# Budget annexe : Salle des fêtes

Bilan 2025

BUDGET ANNEXE SALLE DES FETES	2025
Dépenses de fonctionnement	14 127,53 €
Recettes de fonctionnement	38 086,84 €
Ecart	23 959,31 €
Dépenses d'investissement	4 028,00 €
Recettes d'investissement	22 710,06 €
Ecart	32 745,63 €
Total fonctionnement + investissement	56 704,94 €

- ✓ Le budget Salle des fêtes présente un excédent global de 56 704,94 €. Les dépenses d'investissement concernent l'achat d'un adoucisseur d'eau à la salle des fêtes et d'un lave vaisselle à la salle Cézanne.
- ✓ Les dépenses de fonctionnement concernent des petites opérations de maintenance, les abonnements téléphone et internet, et la collecte des déchets. Il est à noter que les factures d'électricité et de gaz sont depuis cette année enregistré sur le ce budget et non sur le budget principal.
- ✓ Les recettes générées par la location de salle se stabilisent à 15 130,77 € Le reste des recettes provient de l'excédent reporté et des amortissements pour la section d'investissement.

## Perspectives 2026

Politique d'amélioration des équipements se continuera en 2026 et sur les exercices suivants. La construction d'un véritable plan pluriannuel permettra d'améliorer les équipements dans l'ensemble de nos salles.

# Budget annexe : Lotissement de la Grande Becque

Dans le cadre de la viabilisation et de la vente de terrains à la Grande Becque, un budget annexe sera créé afin de retracer les flux financiers liés.

La délibération de création a été voté en 2025

En 2026 , nous devront réaliser les opérations comptables et budgétaires relatives à la gestion des stocks comptables et de opérations de TVA inerrants aux lotissements

# Conclusion

Dans un environnement national et international toujours très instable, il est impératif que la commune soit préparée aux enjeux politiques et être attentifs aux objectifs pour l'avenir.

La réalité financière sera le reflet d'une déclinaison raisonnable.  
Bien que les finances de la collectivité soient saines, il est indispensable de surveiller les dépenses de fonctionnement, notamment les augmentations surtout si les recettes diminuent.

2026 verra la fin de chantiers importants débutés en 2025  
ainsi que

**les prémices d'un**  
**Plan Pluriannuel d'Investissement**  
**sur l'ensemble du mandat !**